



Le Pacte rural

La pièce maîtresse de la *Politique nationale de la ruralité* du gouvernement du Québec

Présentation au Groupe de travail
sur le Cadre rural canadien
Vancouver (Colombie-Britannique) Le 26 février 2003

Le plan de la présentation

1. Le Québec
2. La Politique nationale de la ruralité
3. Le Pacte rural



1. Le Québec

- ↑ L'organisation territoriale
- ↑ La gouvernance territoriale
- ↑ Le soutien au développement régional et local

Le Québecen chiffres



P.I.B.

Plus de 200 milliards
de dollars canadiens

4/5 de la population vit dans
des zones urbaines
concentrées dans le sud

3,7 % du territoire est
zoné agricole

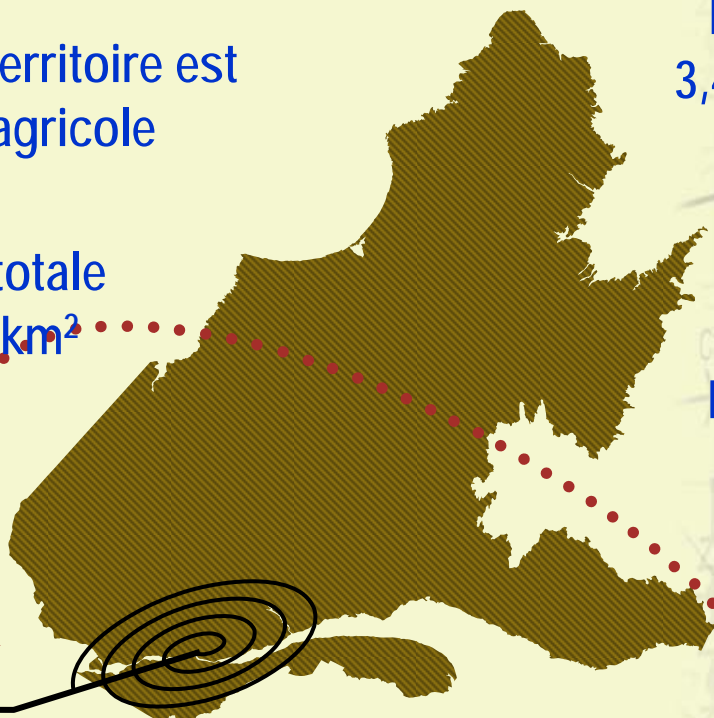
Superficie totale
1 667 926 km²

Population en 2002
7,4 millions

Emplois
3,4 millions

Plus de 92 %
du territoire
est géré par
l'État

Territoire forestier
764 897 km²

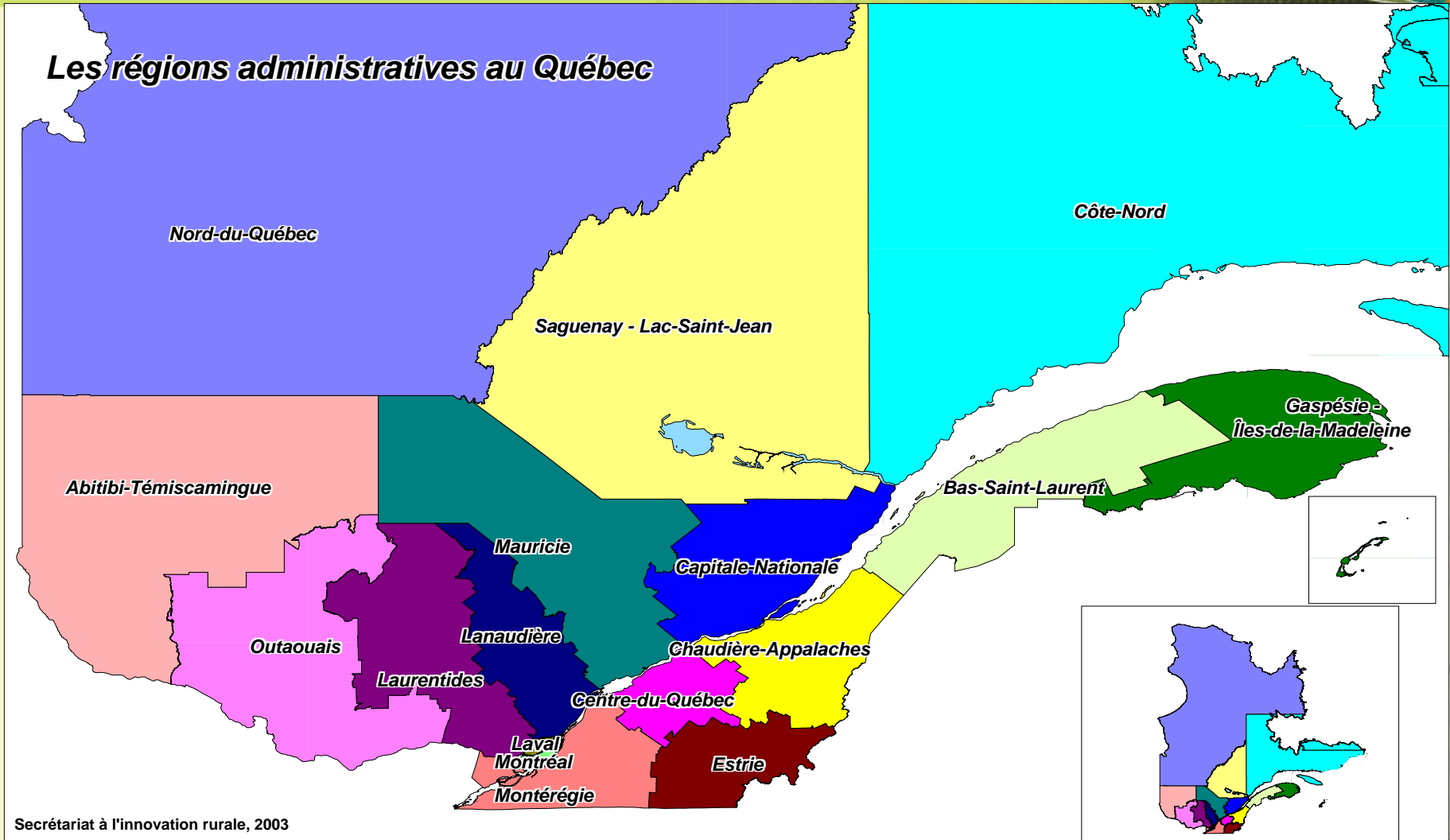


Le Québec ...



↑ L'organisation territoriale au Québec

Le Québec ... les divisions territoriales



Le Québec ... les divisions territoriales



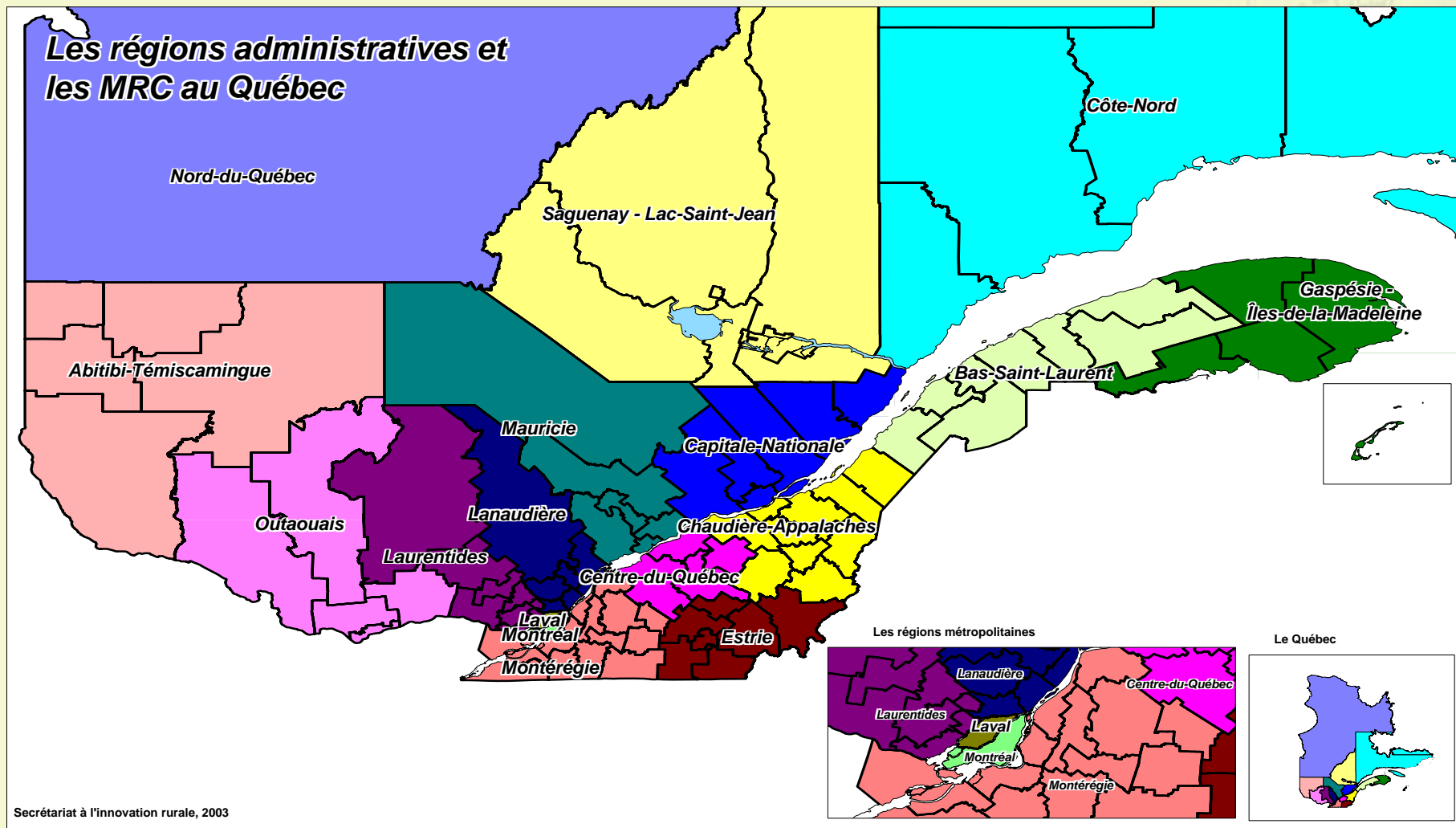
Les **87** municipalités régionales de comté (**MRC**) :

- regroupent 52 % de la population
- population moyenne par MRC: 45 000 habitants



13 villes ayant des pouvoirs de MRC

Le Québec ... les divisions territoriales



Secrétariat à l'innovation rurale, 2003

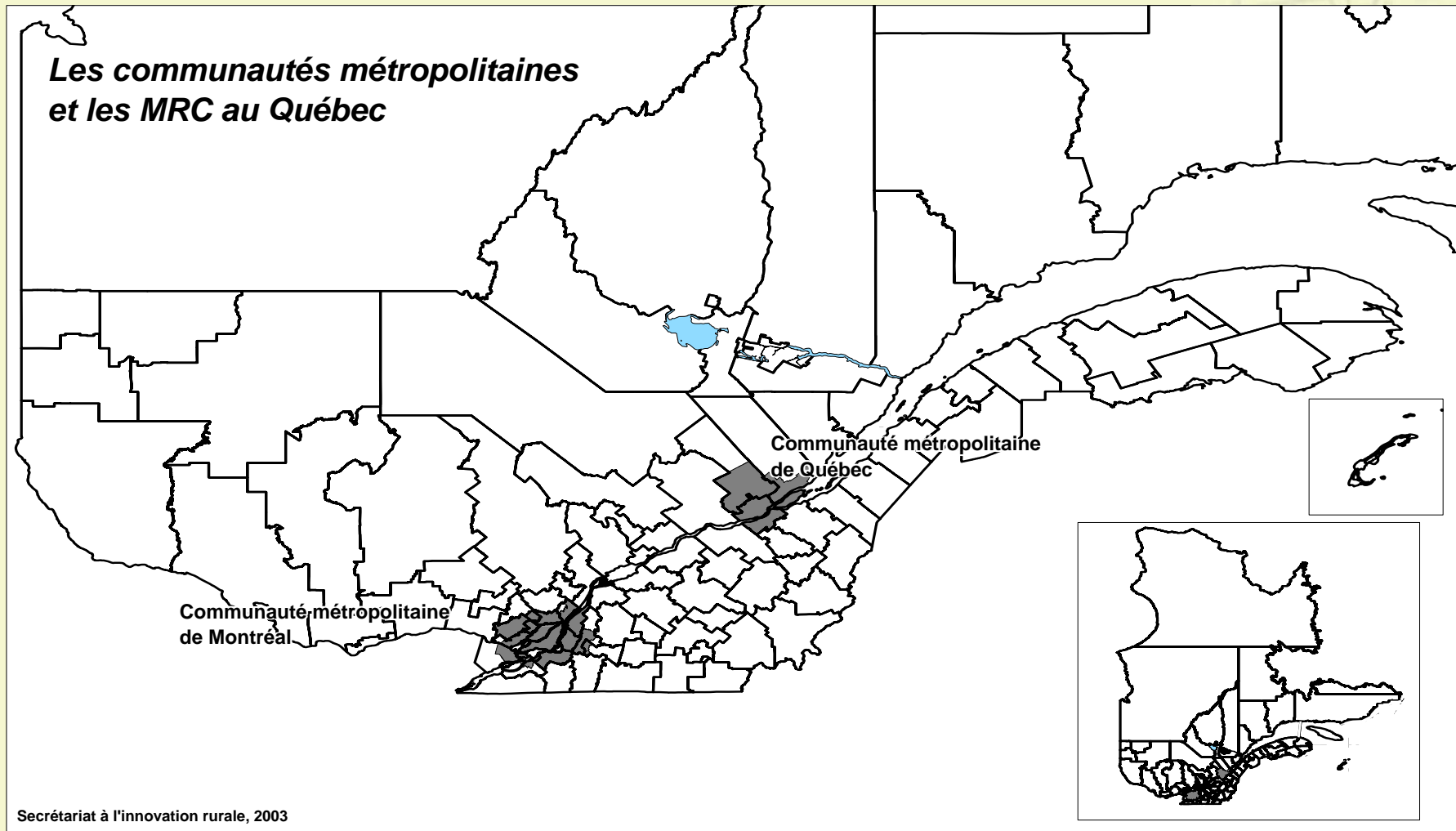
Le Québec ... les divisions territoriales



Les 2 communautés métropolitaines :

- Montréal et Québec
- regroupent 58 % de la population (7,1 M d 'habitants)

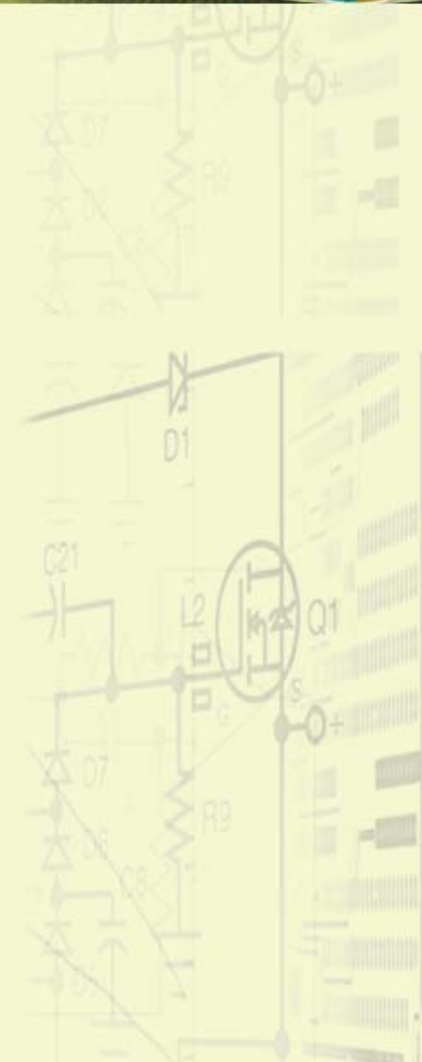
Le Québec ... les divisions territoriales



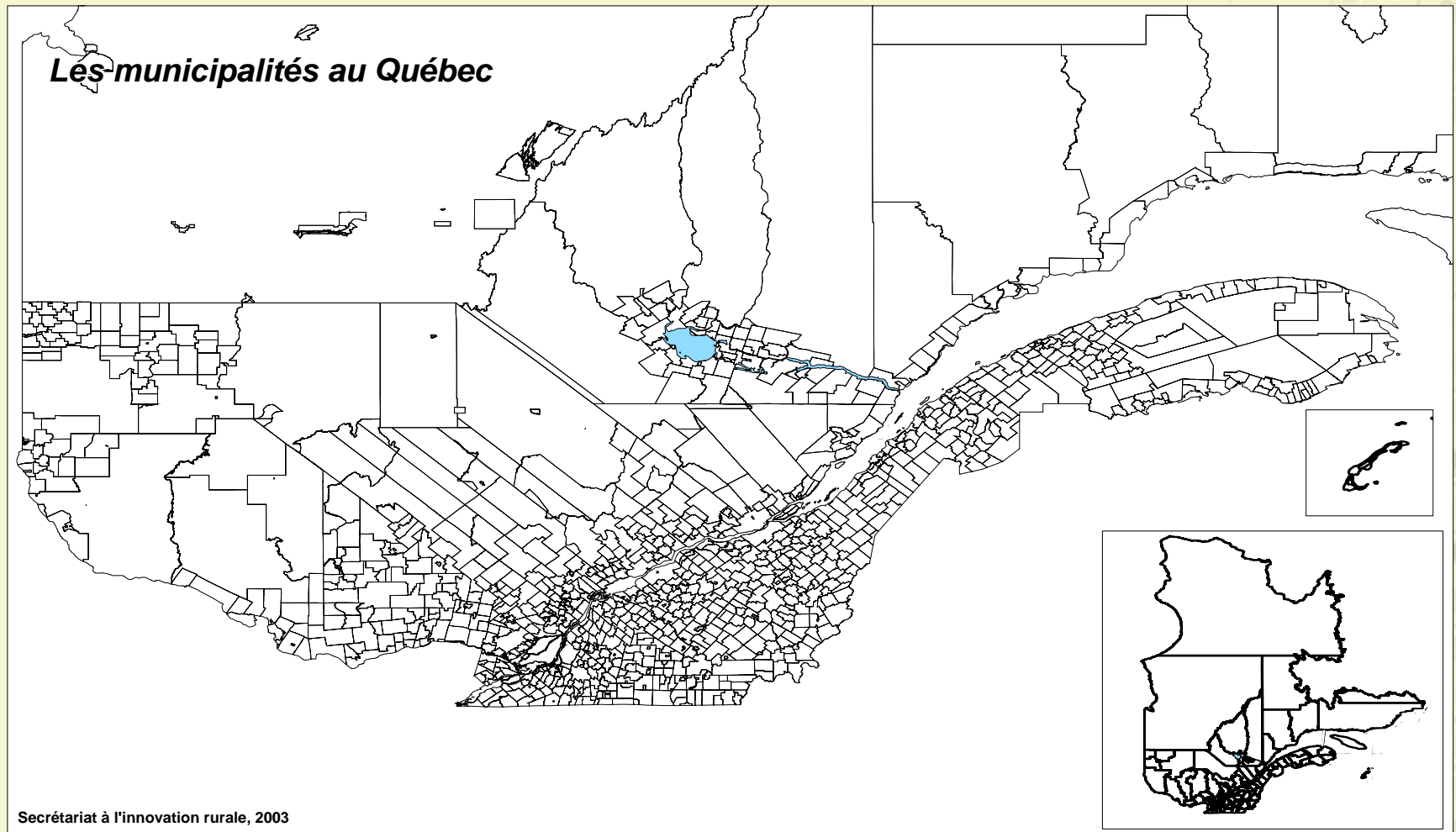


Les **municipalités locales** :

- 1 117 municipalités locales
- 67 % ont moins de 2 000 habitants
- 22 % moins de 10 000 habitants



Le Québec ... les divisions territoriales



Le Québec ...



↑ La gouvernance territoriale au Québec



Le palier national :

- les grands objectifs nationaux et les choix stratégiques
- l'équité interrégionale



Le palier régional :

- concertation et harmonisation
- planification et soutien au développement régional
- interface et arrimage entre l'État et les milieux
- exécution des services de deuxième ligne (services spécialisés)



Les paliers supralocal et local :

- planification de l'aménagement et du développement du territoire
- programmation de l'action locale
- gestion et exécution des services de première ligne

Gouvernement du Québec

Ministère des Régions

Ministère des Affaires municipales et de la Métropole

Politique de soutien au
développement local et
régional

Développement
supralocal et local

Aménagement du
territoire/Services
/Dév. économique

Développement
régional

Territoire : municipalités
régionales de comté
(MRC)
(87 + 13 centres urbains)

Territoire : régions
administratives (17)

Mandataire : Conseil
régional de développement
(CRD) :

- *concertation*
- *planification stratégique*

Mandataire : Centre local de
développement (CLD)

Services de première ligne:

- *emploi*
- *développement économique*

Instances politiques :

MRC/Municipalités
locales/Villes/CM

Partage de
responsabilités

Le Québec ...



↑ Le soutien au développement régional
et local

Le Québec ...l'aide aux régions

En plus des différents budgets régionalisés des autres ministères et organismes publics, les régions et les communautés disposent de :



178 M\$/année en investissements et subventions du ministère des Régions




800 M\$/5 ans dans une stratégie pour les 7 régions ressources dont 460 M\$ en crédits fiscaux



90 M\$/5 ans aux MRC pour réaliser leur pacte rural du Secrétariat à l'innovation rurale



Plus de 460 M\$ de mesures annoncées dans le cadre de la ruralité ou des derniers budgets



2. La *Politique nationale de la ruralité* du Québec

- ↑ La ruralité québécoise
- ↑ L'esprit de la Politique
- ↑ Le territoire
- ↑ Les grands volets de la Politique

La Politique...



↑ La ruralité québécoise

La Politique...



La ruralité québécoise :

- Le territoire rural québécois :
78 % du territoire est habité par 22 % de la population
 - 1 000 villages et 1,6 M d'habitants répartis dans 87 MRC
 - à l'extérieur des 31 agglomérations urbaines
 - comprend 31 communautés autochtones
 - peuplé de façon inégale
 - comporte des disparités de développement
- Un état de situation préoccupant: plus de 400 municipalités sont confrontées à des problèmes de dévitalisation

La Politique...



Enjeux de la ruralité québécoise :

- Équité territoriale et de développement socio-économique; enjeux perpétuels touchant l'ensemble du territoire québécois
- Occupation viable :
 - Maintien et renouvellement de la population
 - Maintien d'un tissu socio-économique
- Pérennité de l'espace rural face au développement polycentrique
- Participation dynamique des milieux ruraux au développement du Québec

La Politique...



De nombreux défis à relever :

- Un territoire à occuper; une population à maintenir
- La participation et la prise en main par les communautés locales de leur propre développement rural
- L'adaptation des interventions gouvernementales aux réalités du monde rural
- Une économie à diversifier et des ressources naturelles à mettre en valeur dans une perspective de développement durable
- Le maintien et l'amélioration de la qualité de vie

La Politique...



↑ L'esprit de la Politique



La Politique...son esprit



Un vaste chantier axé sur le renouveau :

- Mobiliser les populations locales (élus et leaders) dans une démarche structurelle de développement endogène
- Soutenir et accompagner les initiatives des communautés locales
- Faciliter les adaptations autant dans les milieux ruraux qu'au sein du gouvernement
- Mettre en œuvre une politique territoriale en partenariat avec les acteurs concernés

La Politique...



Une reconnaissance politique de l'importance de la ruralité :

- La signature d'une *Déclaration en faveur du milieu rural* : un engagement solidaire du gouvernement et de ses partenaires à travailler au renouveau, à la prospérité et à la pérennité des communautés rurales
- Le monde rural est indispensable à la cohésion sociale et à la bonne santé économique du Québec

La Politique...



↑ Le territoire



La Politique...



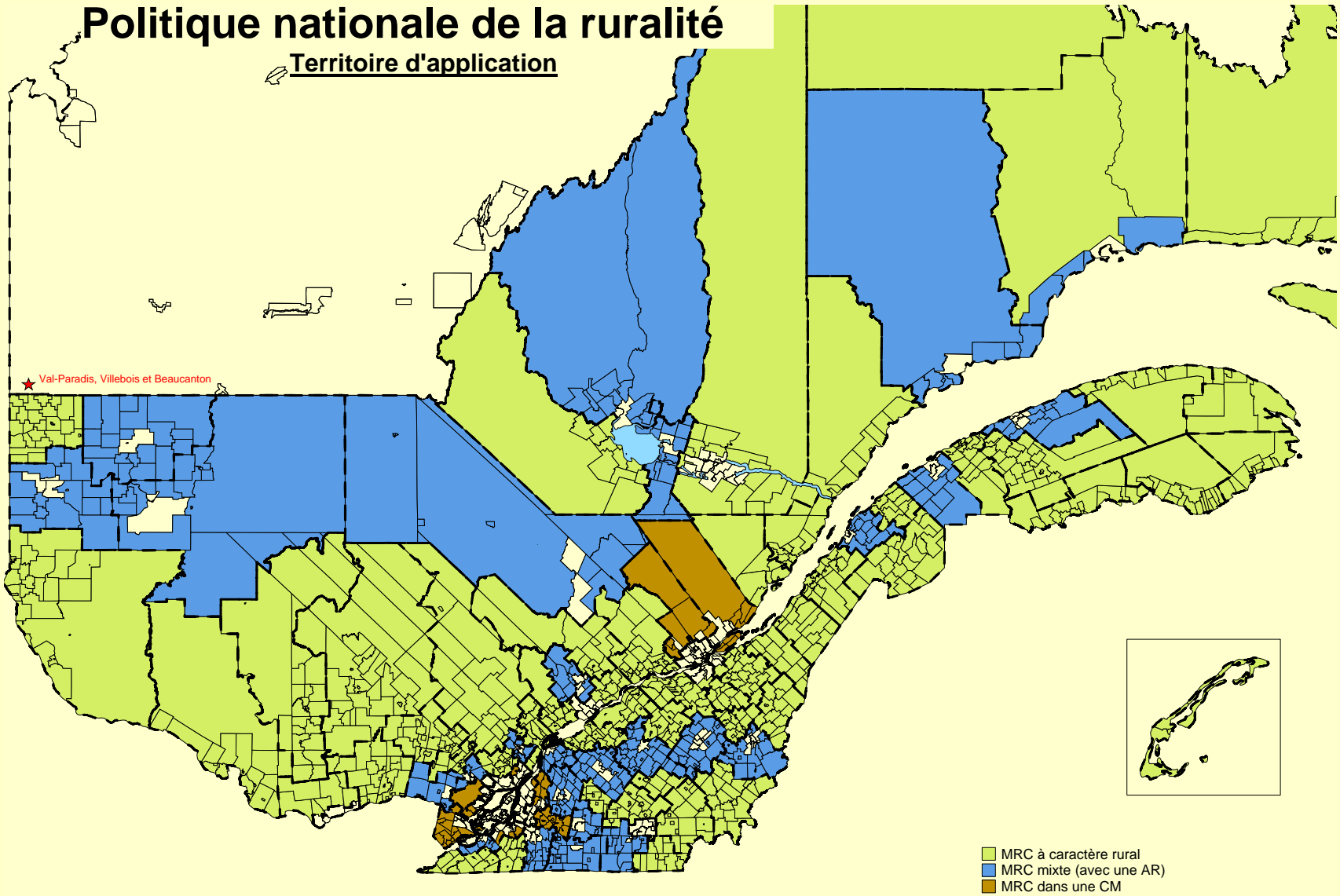
Le territoire d'application :

- MRC à caractère rural (50)
- Communautés rurales (2)
- Municipalités des MRC mixtes (26), situées:
 - hors d'une agglomération régionale (AR)
 - dans l'AR et ayant plus de 50 % de sa population vivant en territoire rural
- Municipalités des MRC situées partiellement ou entièrement dans une communauté métropolitaine:
 - toutes celles hors de la CM
 - celles dans la CM qui ont plus de 50 % de leur population en territoire rural



Politique nationale de la ruralité

Territoire d'application



La Politique...



↑ Les grands volets de la Politique



Les orientations :

- Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales
- ✿ Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction
- ✿ Soutenir l'engagement des citoyens et des citoyennes au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural

La Politique...



Les grands volets :

- La pièce maîtresse: le Pacte rural
- La clause territoriale et la modulation des programmes gouvernementaux
- Un coffre à outils : une série d'engagements et de mesures
- Les agents ruraux
- Le Comité des partenaires de la ruralité
- Un Fonds d'initiatives de portée nationale
- Un Secrétariat à l'innovation rurale

La Politique...



Le Pacte rural :

- **Un contrat entre le gouvernement et chacune des 87 MRC** en vue de soutenir et renforcer le développement des milieux ruraux
- Un contrat qui laisse la latitude aux communautés rurales de développer leur milieu selon leur vision et leurs priorités
- Champs prioritaires privilégiés :
 - installation des jeunes et des familles
 - services de proximité et capital humain
 - diversification, réseautage et entrepreneuriat

La Politique...



L'adaptation de l'action gouvernementale :

- La clause territoriale, c'est la prise en compte des spécificités des milieux ruraux dans chaque mémoire présenté au Conseil des ministres
- La modulation des programmes, c'est d'inciter les ministères à moduler leurs programmes et services en tenant compte des particularités des milieux ruraux

La Politique...



Un coffre à outils pour bonifier le Pacte rural :

Plus de 460 M\$ de mesures annoncées dans le cadre de la Politique ou découlant des derniers budgets. Par exemple:

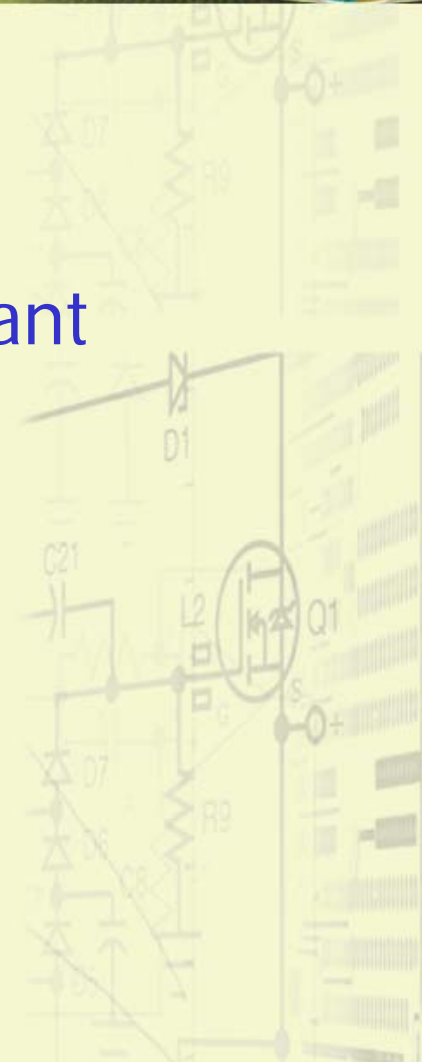
- 18 M\$ pour le programme d'embellissement des villages
- 75 M\$ pour le programme Villages branchés
- 16 M\$ pour le programme Réno-Village
- 10 M\$ pour le transport communautaire
- 5,9 M\$ pour la diversification de l'agriculture dans 20 MRC des régions centrales
- 24 M\$ pour l'appui aux productions émergentes (Financière agricole)

La Politique...



Les agents ruraux:

- 104 agents ruraux sur le territoire œuvrant dans les CLD



La Politique...

Le Comité des partenaires de la ruralité

- Un comité politique aviseur des partenaires de la ruralité, signataires de la Déclaration

La Politique...



Le Fonds d 'initiatives de portée nationale

- Un Fonds d 'initiatives de portée nationale

La Politique...

Le Secrétariat à l'innovation rurale

- Le Secrétariat à l'innovation rurale au sein du ministère des Régions pour coordonner la mise en œuvre de la Politique



3. Le Pacte rural

- ↑ L'objet
- ↑ Les engagements des parties
- ↑ Le plan de travail
- ↑ La répartition budgétaire
- ↑ L'aide financière
- ↑ La reddition de comptes

Le Pacte rural...



Un outil qui:

- Offre aux collectivités rurales les moyens de se mobiliser dans une véritable corvée
- Permet à l'État et aux collectivités de coordonner leurs efforts de manière globale, cohérente et à long terme en fonction des particularités et des préoccupations propres à chaque territoire rural
- Vise à expérimenter des approches innovantes
- Fait appel à la collaboration de tous les acteurs des milieux locaux

Le Pacte rural...



L'objet :

- Entente formelle entre le gouvernement et chaque MRC ciblée :
 - Établit les engagements du ministère et de la MRC dans le respect des trois orientations de la Politique
 - Engage la MRC comme responsable de la gestion de l'enveloppe budgétaire qui lui est allouée
 - Est flexible et adaptée aux territoires ruraux visés

Le Pacte rural...



Les engagements de la MRC:

- Entreprendre une démarche de réflexion, d'organisation et d'action au sein de chaque communauté rurale et au niveau de la MRC
- Déposer un plan de travail et un rapport d'activités annuels
- Identifier et établir les initiatives pour soutenir les actions des communautés du territoire visé
- Appuyer les opérations menant à la réalisation de projets
- Mettre en place les conditions favorables de partenariat, d'animation et de soutien
- Faire état des résultats obtenus au gouvernement et à sa population

Le Pacte rural...



Les engagements de la MRC (suite):

- transmettre des attentes signifiées à l'agent rural
- confier au CLD les responsabilités relatives au mandat de cet organisme tel que prévu dans la *Loi sur le ministère des Régions*
- collaborer avec le Conseil régional de développement (CRD) à l'identification des enjeux et à la mise en œuvre de projets ou d'ententes à caractère régional

Le Pacte rural...



Le rôle de l'agent rural :

- Appelé à jouer un rôle central dans la réussite de la dynamisation des communautés rurales
- Ajuste son mandat en vue de soutenir la MRC dans le cadre de son Pacte rural: animation, mobilisation et aide technique aux démarches locales et au travail de concertation de la MRC

Le Pacte rural...



Les engagements du ministre :

- Attribuer à la MRC une aide financière, sur une période de cinq ans, conditionnelle au dépôt annuel de son rapport d'activités
- S'assurer, par le biais du sous-ministre adjoint de la région, de la collaboration des membres de la conférence administrative régionale (CAR) dans la mise en œuvre des Pactes ruraux
- Mettre en place un processus de suivi et d'évaluation et contribuer à la mobilisation

Le Pacte rural...



Le plan de travail de la MRC :

- Il regroupe six éléments :
 - ① Démarche privilégiée pour mobiliser chaque communauté rurale
 - ② Description de la structure organisationnelle pour la mise en œuvre du Pacte rural
 - ③ Identification et implication des différents partenaires

Le Pacte rural...



Le plan de travail de la MRC (suite):

- ④ Identification des champs d'intervention prioritaires
- ⑤ Identification des parties dévitalisées de son territoire et des moyens pour améliorer la situation
- ⑥ Identification des résultats attendus

Le Pacte rural...



Les critères de répartition du budget:

- Un montant de base (paramétrique) (40 %)
- La population des municipalités, de la MRC, couvertes par la Politique (30 %)
- La population des municipalités rurales en déstructuration économique (30 %)

Exemples de répartition budgétaire



MRC de L'Islet

(MRC rurale)

Population rurale: 19 823

Population rurale
défavorisée: 8 360

\$ paramétrique:
404 211\$

\$ population rurale:
290 145 \$

\$ population défavorisée:
292 910 \$

**Budget global : 986 565 \$
2002-2005**

MRC des Deux-montagnes

(MRC sur le territoire d'une CM)

Population rurale: 9 421

Population rurale
défavorisée: 0

\$ paramétrique:
202 105\$

\$ population rurale:
137 893 \$

\$ population défavorisée:
0 \$

**Budget global : 339 999 \$
2002-2005**



L 'aide financière du pacte :

- Les organismes admissibles
- Les dépenses admissibles
- Les restrictions
- La nature de l'aide et les modalités de versement
- Le cumul des aides
- Les modalités à l'aide aux entreprises